

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 01 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le 01 juillet, les membres du Conseil municipal de la Commune de CARLENCAS ET LEVAS se sont réunis à 18h00 à la salle de la Mairie de Carlenças et Levas, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 25 juin 2020, conformément à l'Article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mr MITTENAERE Johnny, Mme RADURIAU Linda, Mme ARNAUD Émilie, Mme TOLUAFE Sylvie, Mr BEDRY Bruno, Mr BOUCHET Joël, Mr POUJOL Cédric, MR ALZIEU Marc, Mme BEDRY Amélie, Mr GIMENO Michel.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mr FIGAROL Gérard a donné procuration à Mr Cédric POUJOL

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Aucun absent non représenté

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'Article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Émilie ARNAUD** est désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte.

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 06/06/2020

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Convention fonds de solidarité : Région-Grand Orb-Commue

Il est proposé au vote le versement par la Commune d'une subvention de 150€ aux fonds de solidarité pour les mois de Mars et Avril 2020.

Soumis au vote : **Voté à l'unanimité**

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3. Taxes Directes Locales 2020

Il est proposé au conseil municipal de reconduire les taux de 2019 :

Soumis au vote : **Voté à l'unanimité**

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4. Logement Communal

Suite à l'état des restes à recouvrer concernant un des logements communaux, il est proposé au conseil de reprendre la procédure juridique déjà engagée pour le logement situé au 9, Rue des Tisserands - 34600 CARLENCAS ET LEVAS.

Soumis au vote :

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 2

5. Personnel communal

Employé Technique : rapport sur l'entretien réalisé le 12/06/2020

- Réalisation d'un inventaire du matériel présent dans le local technique

Il est proposé au conseil un devis pour l'achat de matériel :

Soumis au vote : **Voté à l'unanimité**

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Il est proposé au conseil l'intervention du CAT de Plaisance afin de remettre le Village en état pour un montant de 4 297€ pour une périodicité de 1 fois par mois pendant 6 mois :

Soumis au vote : **Voté à l'unanimité**

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Madame le Maire explique au conseil municipal et aux personnes présentes dans l'assemblée qu'un cahier de doléances et/ou une fiche de travail sont disponibles en Mairie et peuvent être utilisés par tous les administrés afin de proposer des travaux à exécuter sur le domaine public à l'employé communal.

Secrétaire de Mairie : Rapport sur l'entretien réalisé le 12/06/2020 et information sur la modification des horaires d'ouverture au public de la Mairie.

6. Urbanisme

- Réception d'un permis de construire de Mr LOPEZ : ce permis est refusé par la DDTM.

Il est proposé au conseil de ne pas aller à l'encontre de la décision de la DDTM

Soumis au vote : **Voté à l'unanimité**

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Réception de deux Certificats d'urbanisme opérationnel (b) de Mr DE GRAAF : Ces CU(b) ont été accordés par la DDTM, suite à l'avis favorable du Maire sortant.

7. Amicale des Carlencassols

Suite aux courriers reçus de l'Amicale, il est proposé au conseil municipal de reconduire la location du GIE à l'Association pour les mois de juillet et août 2020 pour un loyer de 50€ par mois :

Soumis au vote :

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

Il est proposé à l'Assemblée de reconduire la subvention de 500€ à cette Association :

Soumis au vote : **Voté à l'unanimité**

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

8. Marché des Producteurs : Convention 2020

Par manque d'information ce point sera reconduit ultérieurement

9. Vote des comptes administratifs 2019 : Budget Communal - Budget Eau/Assainissement

L'incohérence entre le compte administratif et le compte de gestion concernant le Budget Communal ne permet pas de les voter ce jour. Report du vote à un conseil municipal ultérieur.

10. Vote des comptes de gestion 2019 : Budget communal - Budget Eau/ assainissement

Idem que pour le point n°9

11. Reste à réaliser / affectations

Il reste à ce jour 44 950 € de subventions à verser à la commune, si les travaux sont réalisés.

« Départ de Mr MITTENAERE à 20h09 »

12. Questions diverses

- Trottoir situé Route de la Fontaine : problème des tracteurs qui passent sur ce trottoir et détériore le compteur électrique de Mr GIMENO.
- Perte de la taxe d'habitation : quelle est la compensation promise par l'État ?
- Permis de construire : problème de station d'épuration saturée et problème de l'état du forage.



Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20h30

TOLUAFE Sylvie,
Maire

